

# Accessibilité : peut (encore) mieux faire sur les boulevards

**Société** | La réfection complète du tour de l'Écusson a permis des progrès sensibles en la matière. Mais des points noirs sont restés, notamment dans l'accès aux commerces ou aux arrêts de bus.

**REGARD**  
**Tous handicapés**  
 Ça ne paraît rien. Quelques centimètres, à peine. Ceux d'un rebord au seuil d'un magasin, d'un relief infime sur un trottoir. Ça ne paraît rien. Pour la personne en fauteuil roulant, c'est un mur. Celui de l'exclusion. Il faut le briser, chaque fois que possible. D'autant qu'agir pour ces quelques-uns, ça profite à tous. Favoriser l'accessibilité de la personne paraplégique, ça sert aussi à la dame âgée, avec sa canne. Au parent avec une poussette ou les bras chargés de courses. Au livreur avec son chariot. À l'ado qui s'est blessé au foot le week-end précédent. À celles et ceux qui sont - pour le moment - en pleine forme mais qui n'auront pas vu l'obstacle parce qu'ils téléphonaient, ou qu'ils regardaient simplement ailleurs. À nous tous.

M. LA.



■ Sur le boulevard Victor-Hugo : circulation difficile, sur le trottoir, entre une terrasse de bar et des présentoirs... Photos M. LA.

## L'ASSOCIATION Besoin de conseil ?

Sollicité par Midi Libre, Michel Brouat a accepté d'effectuer pour nous un tour des boulevards rénovés. Il est l'un des cinq techniciens du service accessibilité de l'Association des paralysés de France (APF) du Gard, dont quatre sont en fauteuil roulant. Un service qui se propose de recevoir et conseiller le particulier qui souhaite faire aménager un logement, le professionnel (celui qui a un projet de chambres d'hôtes par exemple) ou même les architectes. « Ils ont la connaissance des textes, mais pas notre expérience du handicap au quotidien », explique-t-il. Permanence le lundi après-midi de 14 h à 17 h. L'Association des paralysés de France (APF) est aussi impliquée par les collectivités sur les dossiers de voiries ou de tout établissement recevant du public. **Contact** : APF du Gard, 265 Chemin Mas-de-Boudan, à Nîmes. Téléphone : 04 66 29 27 07.

C'est un usager des trottoirs plus attentif que n'importe quel autre. Par nécessité, d'abord : se déplacer en fauteuil roulant demande une vigilance de chaque instant pour éviter la catastrophe. « Un gravillon pour vous, c'est un rocher pour nous », glisse Michel Brouat. Mais aussi en tant que technicien de l'Association des paralysés de France (APF) : il veille à ce que la réglementation soit respectée pour tout nouvel équipement, en matière d'accessibilité. « L'enjeu, rappelle-t-il, c'est celui de la continuité de l'accessibilité de la chaîne du déplacement. Il faut qu'à partir de son logement adapté, la personne à mobilité réduite puisse emprunter la voirie, les transports publics, accéder aux commerces, etc. » Forcément, après avoir

participé à la phase de consultation (lire ci-contre), Michel Brouat porte en la matière un regard avisé sur les nouveaux boulevards nîmois, dont la réfection vient de s'achever.

### Un même plan de circulation

« Nous avons formulé des recommandations en nous appuyant sur le premier tronçon du TCSP, de nets progrès ont été réalisés », se réjouit le bénévole. Le vrai point fort des nouveaux trottoirs pour les personnes en fauteuil - et les autres - outre leur largeur, c'est que la circulation s'y effectue toujours sur un même plan. Aux croisements, ce sont les routes (donc les véhicules) qui changent de niveau, qui montent et qui descendent. C'est positif. Un petit bémol toutefois : en de nombreux endroits, le bitume ne

vient pas affleurer suffisamment avec le rebord, créant un ressaut qui peut être ardu à franchir, surtout en fauteuil manuel. « Un détail peut être quelque chose de dramatique pour nous, insiste Michel Brouat. C'est pour cela qu'il faut que les choses soient très bien réalisées. »

Tous les nouveaux potelets sont désormais aux normes, notamment en terme de visibilité. Les panneaux de publicité, les poubelles, les horodateurs ou même extincteurs ont été placés hors des axes de circulation. Les conteneurs à verre, enterrés, sont à bonne hauteur. Place Dague, les nouveaux bancs et tables sont disposés de manière à ne pas exclure les personnes en fauteuil roulant. Sur le parvis de Saint-Baudile (encore en travaux), le plan incliné est bien là, il est toujours possi-

ble d'accéder au parking grâce à un ascenseur. Partout, les nouvelles bordures pour évacuation de l'eau, au sol, sont bien adaptées.

La place Saint-Charles est désormais accessible par un plan incliné de part et d'autre, c'est nouveau. Dans tous les nouveaux arrêts de bus, la consultation des horaires n'est pas gênée par un banc ou un autre obstacle.

Côté arrêts de bus justement, il y en a deux (« Arènes » côté Daudet et « Amiral-Courbet » côté square de la Couronne) dont l'accès est rendu délicat par la présence d'arbres, de grilles et/ou de publicités latérales. Sur Gambetta, des trous demeurent ça et là.

Mais le principal point noir, en terme de circulation, reste lié à l'occupation du domaine public, essentiellement par les terrasses de bars, sur

le boulevard Victor-Hugo. « Ça, c'est notre gros problème, s'agace Michel Brouat. Bien sûr, c'est important que les cafetiers travaillent, mais il faudrait une meilleure considération des autres usagers des trottoirs. » La loi impose de laisser 1,40 m minimum de largeur (elle préconise 1,80 m), ce qui permet à un fauteuil (dont l'emprise est estimée à 80 cm) de croiser un valide (60 cm).

Si certains commerces ont fait des efforts (les pharmacies notamment), la majorité reste inaccessible en raison d'une marche. De quelques petits centimètres parfois. « Ça, c'est une grosse déception. Enormément de travaux ont été réalisés et on n'a pas considéré l'accès aux bâtiments. »

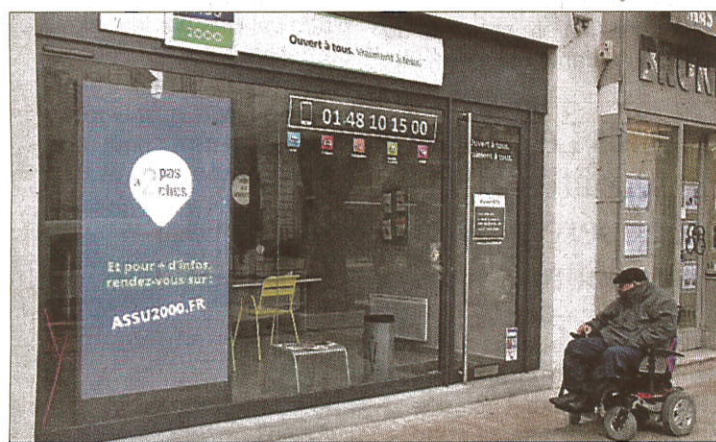
**MATHIEU LAGOUANÈRE**  
 mlagouanere@midilibre.com



■ L'arrêt « Arènes », devant le lycée Daudet : pas simple d'accès, notamment avec les arbres. Ce n'est pas le seul dans ce cas.



■ Oui ! En certains points des boulevards, un « plancher » entoure les arbres, sur le même plan que le trottoir. « Ça, c'est bien », note Michel.



■ « Ouvert à tous, vraiment à tous », annonce le slogan au-dessus de la porte. Vraiment ? De nombreux commerces sont encore dans ce cas.



■ Même pour les valides, c'est le genre de piège qui peut faire mal... Il reste de nombreux trous, notamment sur le boulevard Gambetta.

## « On travaille bien, en concertation »

Marianne Crépin-Bazin est en charge des questions liées au handicap en mairie.

Conseillère municipale déléguée au handicap et à l'accessibilité, Marianne Crépin-Bazin rappelle qu'en mairie, la concertation prévaut au lancement de tout projet. « On associe toujours les associations, comme les professionnels et les acteurs des différents dossiers où il est question d'accessibilité, indique l'élue. On travaille bien ensemble. Le 23 mars, nous mènerons d'ailleurs de nouveaux ateliers du handicap pour échanger sur la question de la chaîne de déplacement. »

Que faire pour favoriser l'accès aux commerces ? « Nous incitons les commerçants à se mettre aux normes, nous agissons. Je rappelle qu'une convention existe, avec la CCI, pour les aider en ce



■ Marianne Crépin-Bazin. Archive

sens. » Comble de l'ironie, les travaux sur les boulevards ont rendu inaccessibles des magasins qui l'étaient auparavant. « L'Agglo va les accompagner pour le redevenir, fait savoir celle qui siège aussi à Nîmes métropole. Des courriers sont sur le point de partir sur ce sujet. On n'est pas restés sans rien faire. »